



POINT RESSOURCES

Au 11 août 2022

SUIVI DES INDICATEURS

PLUVIOMETRIE

EAU SUPERFICIELLE

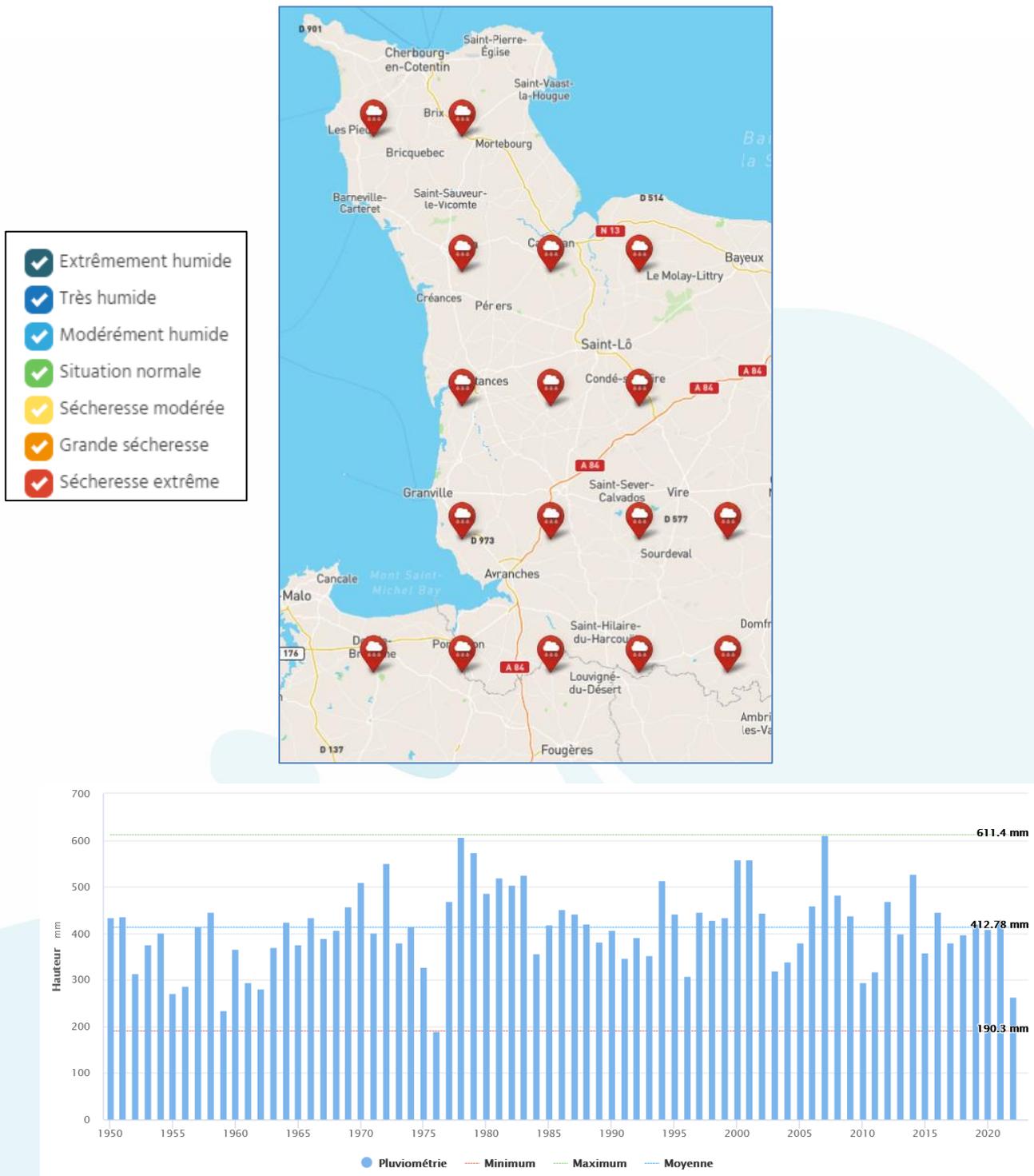
EAU SOUTERRAINE

- Arrêté vigilance sécheresse, depuis le 08 juillet 2022
- Arrêté crise sécheresse sur le bassin versant de la Vire, depuis le 03 août 2022
- Arrêté crise sécheresse sur les bassins de la Sienne, Soules, Sée, côtier granvillais et Sélune depuis le 11 août 2022
- Arrêté alerte renforcée sécheresse sur le bassin versant de la Douve, la Taute et des côtiers nord-est depuis le 03 août 2022
- Arrêté alerte renforcée sécheresse sur le bassin Nord-Cotentin, depuis le 11 août 2022
- [Carte situation sécheresse département de la Manche au 10/08/2022](#)

Pluviométrie

Sur les 6 derniers mois, le cumul de pluviométrie est toujours nettement inférieur à la situation normale enregistrées depuis 1950. Une sécheresse extrême perdure sur l'ensemble du territoire du Département. (Figures 1).

Seules les années 1959 et 1976, sur cette même période, présentent un cumul de pluie légèrement inférieur à celle enregistrée en 2022.



Figures 1 : Indicateurs IPS des pluviomètres pour la période et diagramme de cumul des précipitations sur la période du 12 février 2022 au 11 août 2022 depuis 1950

A l'échelle du Département, la sécheresse est majoritairement extrême sur les 30 derniers jours (Figure 2).

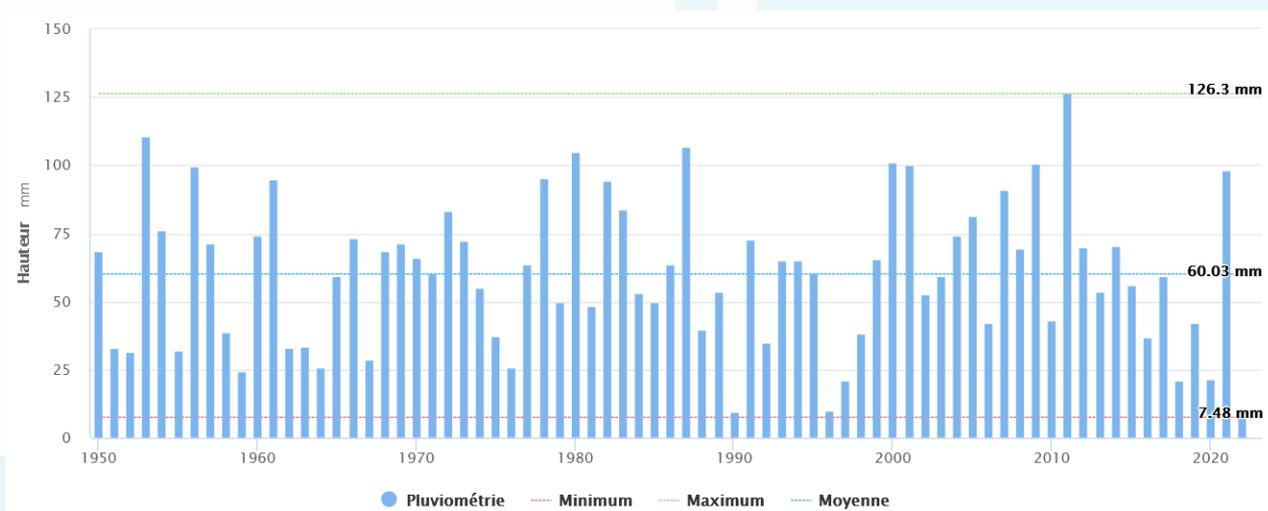
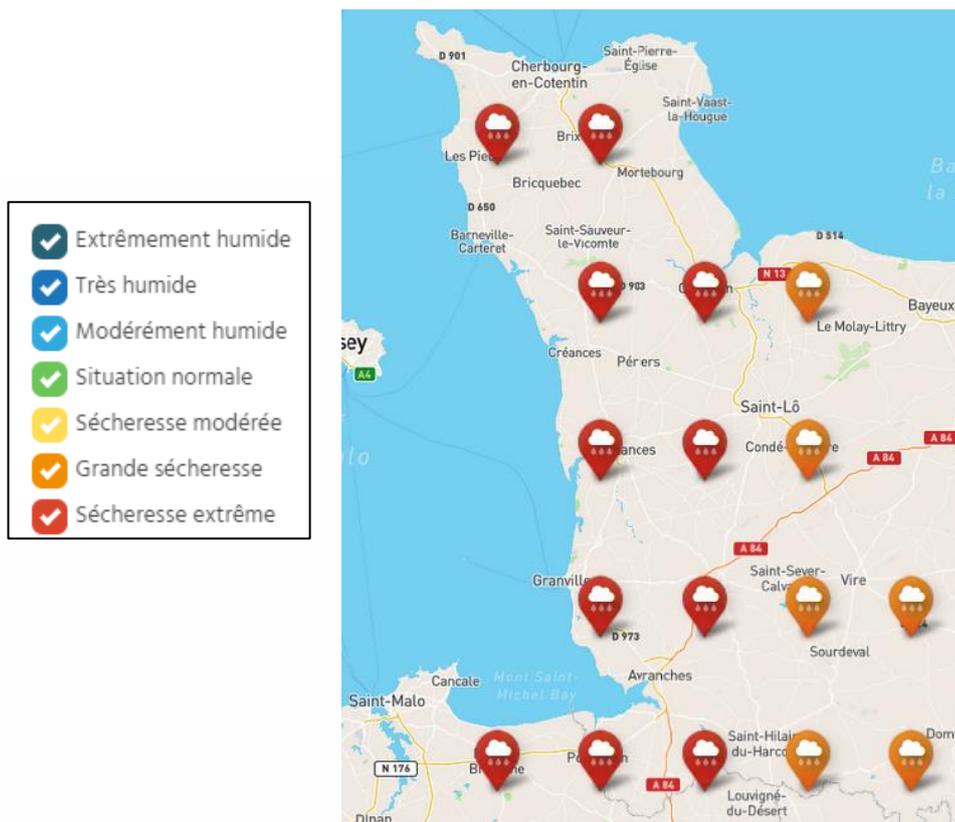


Figure 2 : Indicateurs IPS des pluviomètres pour la période du 12 juillet au 11 août 2022 et diagramme de cumul des précipitations sur cette même période depuis 1950

Ressources superficielles

A l'échelle nationale, les débits des cours d'eau relevés au 11 août sont majoritairement modérément bas à très bas.

61 bassins versants ont des niveaux très bas. Dans la Manche, seul le bassin de la Douve présente un niveau modérément bas, les autres bassins présentent des niveaux très bas. Les autres niveaux très bas se situent majoritairement dans la diagonale Nord-Ouest – Sud-Est de la métropole, ainsi que les bassins de l'Est de la France.

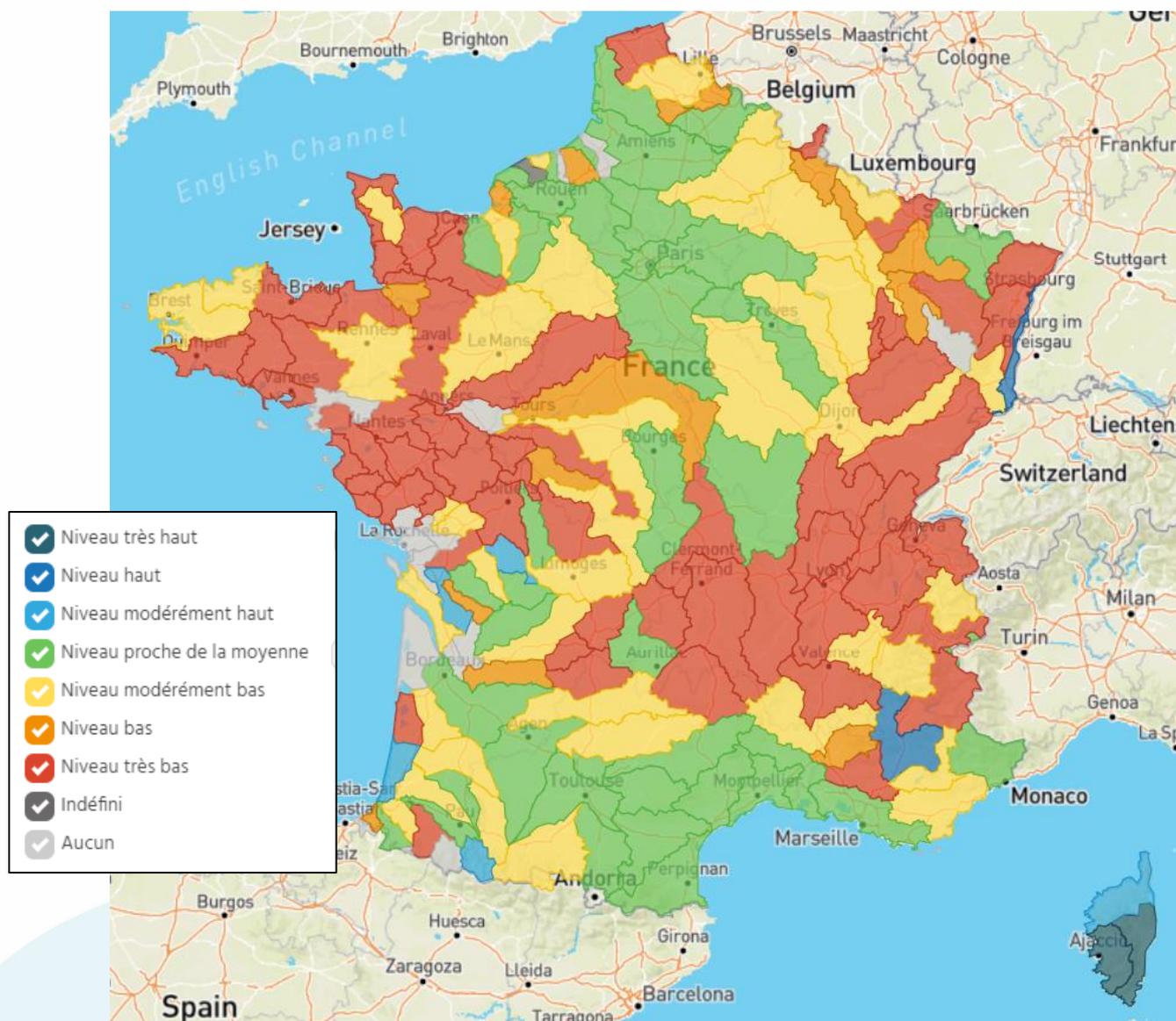


Figure 4 : Indicateur IPS des stations de jaugeage en France au 11 août 2022 (moyennes bassins versants)

Au niveau départemental, la majorité des cours d'eau présentent des débits bas à très bas (inférieurs à la quinquennale ou décennale sèche). Ainsi, le Trottebec à la Glacerie, la Divette à Cherbourg-Octeville, la Vire sur ses différentes stations de mesure excepté à Malloué, la Sée à Chérencé-le-Roussel, la Sélune à Notre-Dame du Touchet, l'Airou au Mesnil-Rogue, la Sienne à Cérences et l'Ay à Ancteville présentent des niveaux très bas, de l'ordre de la décennale sèche (Figures 5 et 6).

Durant la dernière semaine, la situation s'est encore dégradée de manière généralisée.

Les territoires hydrographiques de la Sienne, Soulles, Sée – côtiers granvillais et de la Sélune sont passés en crise. Le territoire du bassin Nord-Cotentin est passé en alerte renforcée. Le bassin versant de la Vire est toujours en crise. Le bassin Douve – Taute – côtier nord-est est maintenu en alerte renforcée.

Ainsi, l'ensemble du département est en alerte renforcée ou crise.

A ce jour, les données météorologiques prévoient de la pluie et une baisse de la température à partir de dimanche 14 août. Toutefois, les quantités de pluviométrie sont encore incertaines et potentiellement inégales d'un territoire à l'autre, ne pouvant garantir une remontée des débits des cours d'eau à partir de cette date.



Figure 5 : Indicateur IPS des stations de jaugeage dans la Manche au 11 août 2022

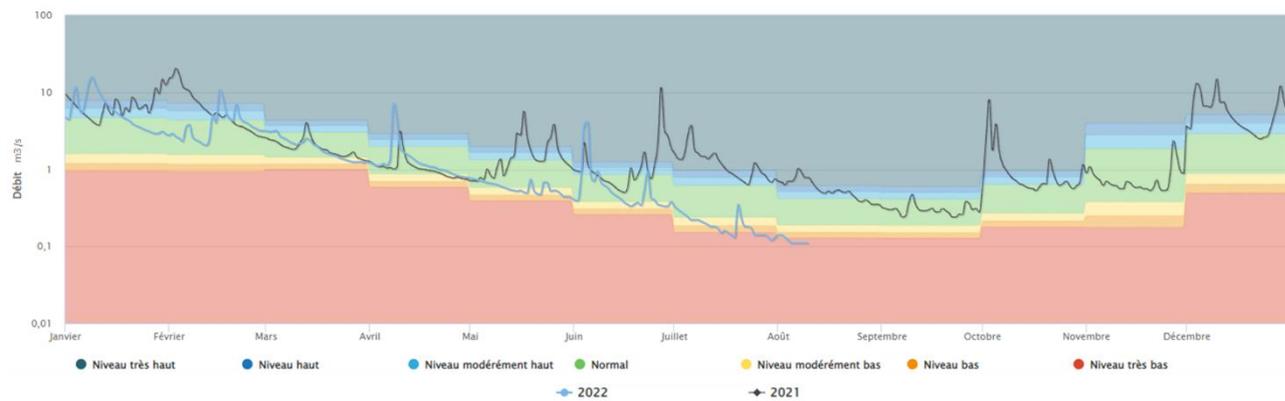
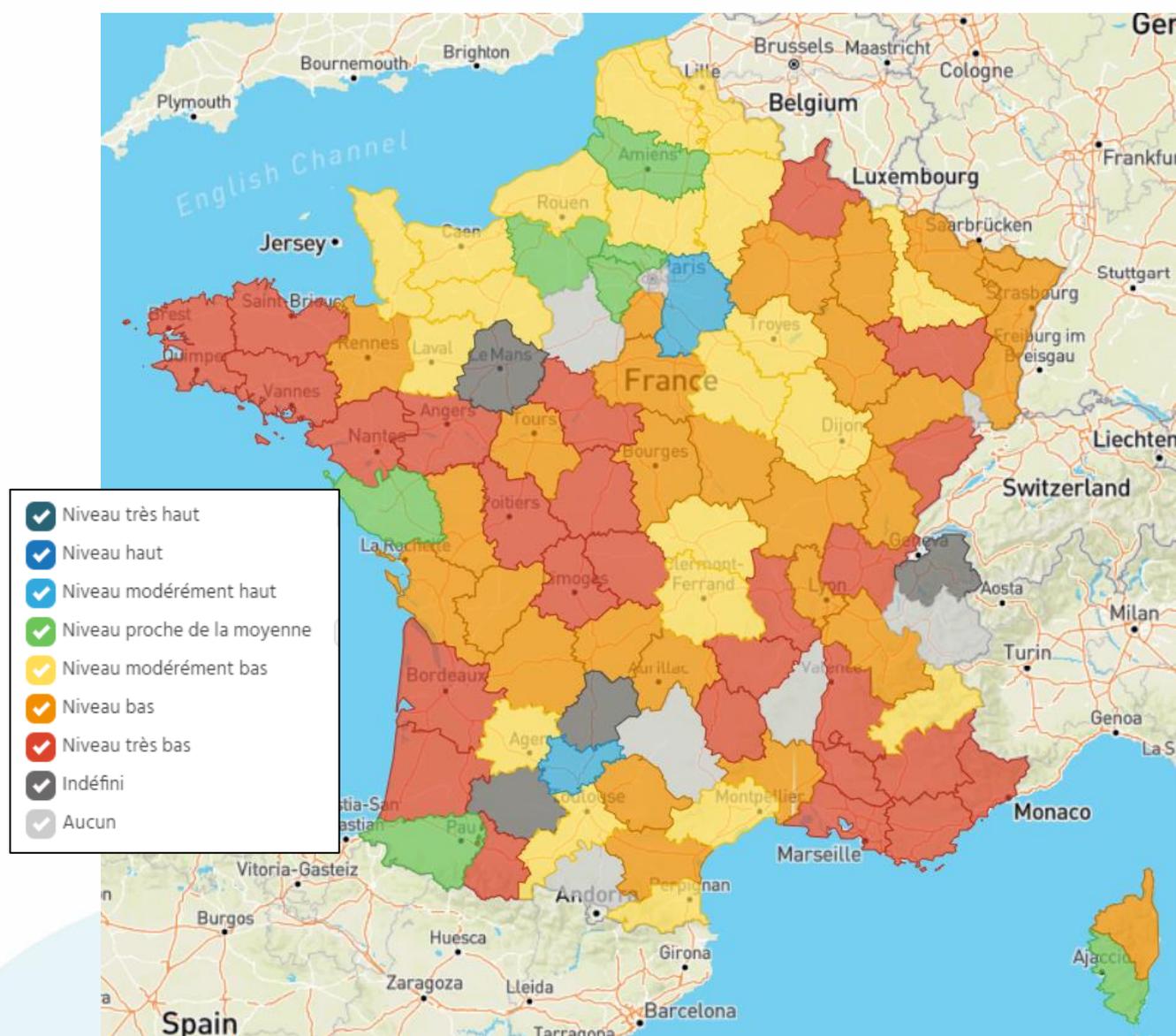


Figure 6 : Indicateur IPS de la station sur la Sélune à Notre-Dame-du-Touchet au 11 août 2022

Ressource souterraine

A l'échelle du territoire national, les niveaux des nappes phréatiques présentent, pour la quasi-totalité des départements, des niveaux bas à très bas, particulièrement sur la diagonale Nord-Ouest – Sud-Est du territoire, sur l'Est; et sur la frange littorale aquitaine (Figure 7).

Ces secteurs cumulent en général un déficit des ressources souterraine avec un déficit des ressources superficielles.



Au niveau départemental, la situation des ressources souterraines se tend toujours. Le niveau des nappes descend progressivement. Les piézomètres suivis présentent tous des niveaux modérément bas à très bas (Figures 8 et 9).

Les valeurs sont inférieures aux valeurs moyennes, avec des niveaux de nappes très bas sur les stations de Fresville et Saint-Laurent-de-Terregatte.

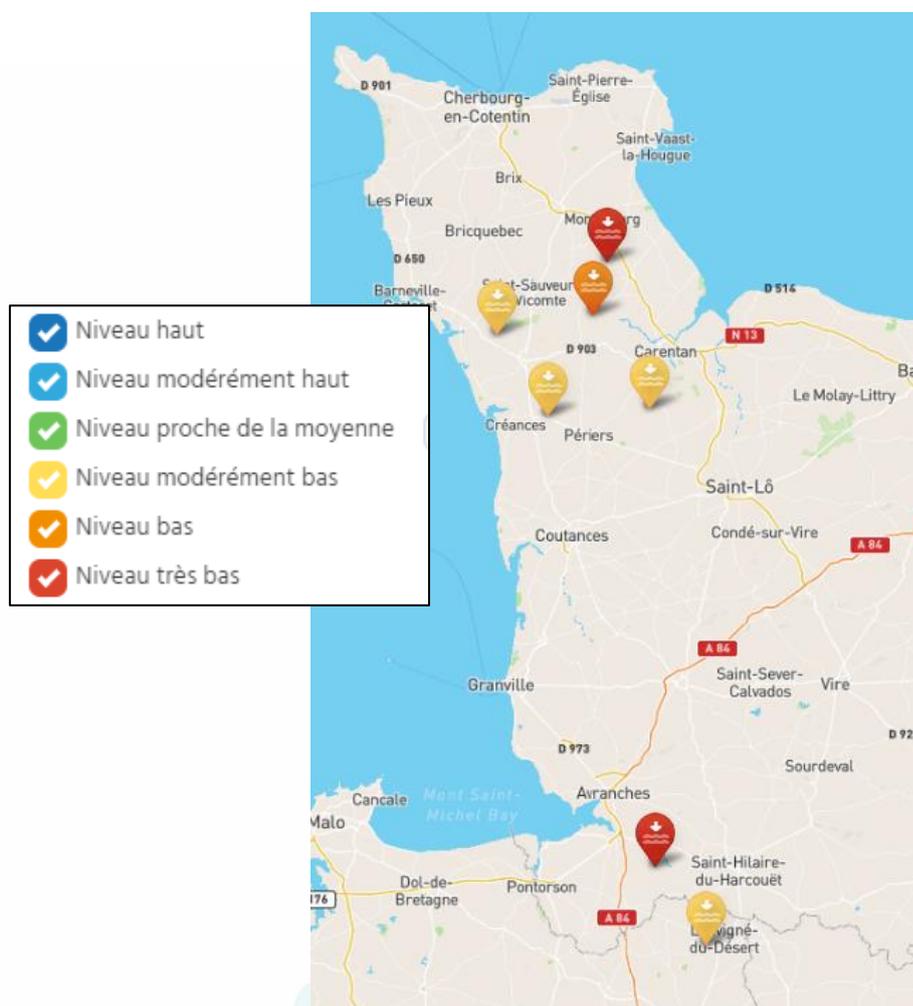


Figure 8 : Indicateur IPS des piézomètres dans la Manche au 11 août 2022

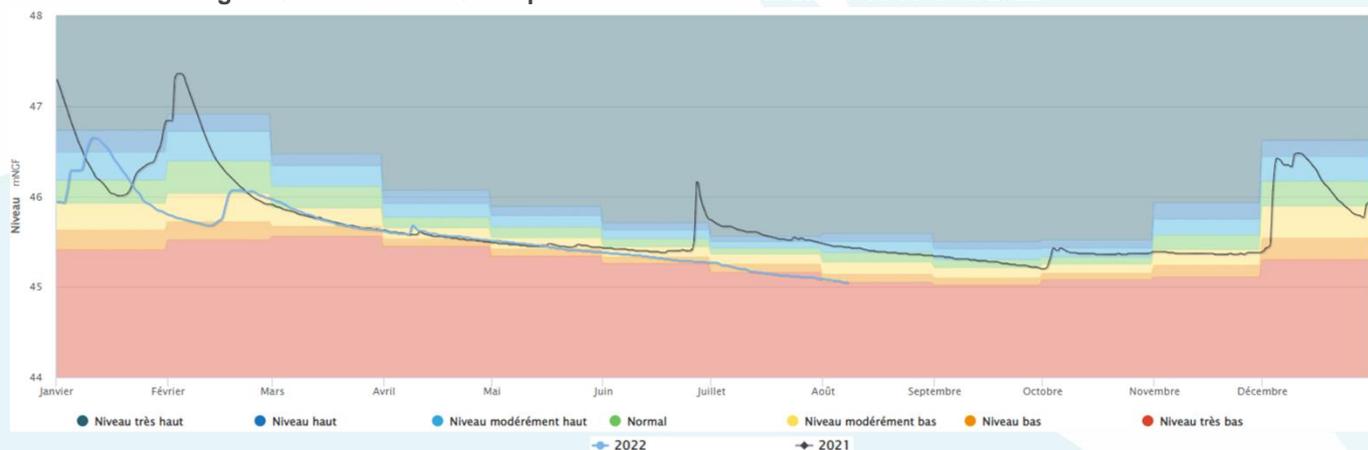


Figure 9 : Indicateur IPS du piézomètre à Saint-Laurent-de-Terregatte

Conclusion générale

La recharge des nappes souterraines a été plus faible cet hiver que les autres années du fait d'une pluviométrie inférieure aux valeurs historiques.

Associé à un déficit de précipitations marqué depuis le début d'année et des températures largement au-dessus de la normale, les niveaux des nappes d'eau souterraines sont plus bas que la moyenne et diminuent toujours progressivement.

La majeure partie des cours d'eau sont également dans une situation critique.

Les pluies annoncées permettent d'espérer une légère amélioration de la situation, toutefois les quantités sont encore très incertaines et probablement inégales en fonction des territoires, n'assurant pas une remontée des débits sur l'ensemble des cours d'eau, et ce de manière pérenne.

Sources

L'ensemble des données brutes proviennent de différentes sources :

- Pluviométrie : ERA5
- Stations de jaugeage : DREAL
- Piézomètres : BRGM et SDeau50

Le traitement de ces données est réalisé par le logiciel EMI développé par IMAGEAU.

L'analyse de ces données et indicateurs est réalisée par le SDeau50.

Glossaire

IPS : L'Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est un mode de calcul permettant de qualifier l'écart à la moyenne des niveaux piézométriques d'une chronique. L'IPS représente l'évolution mensuelle du niveau piézométrique, au droit d'un point d'eau, comparativement aux mêmes mois des années antérieures. Autrement dit, il permet de positionner le niveau piézométrique moyen mensuel par rapport à ceux de l'ensemble de la série.

Si les conditions d'application d'une approche probabiliste sont valides, il est possible d'exprimer l'IPS au travers de périodes de retour du niveau moyen mensuel observé sur un point d'eau : du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (représenté en bleu). Lorsque l'on souhaite calculer l'IPS d'un mois, 15 années (soit 15 mois) de données sont requises au minimum. (Source ADES).

Qualification des niveaux	Période de retour
Niveaux très hauts	> 10 ans humide
Niveaux hauts	entre 5 ans humide et 10 ans humide
Niveaux modérément hauts	entre 2.5 ans humide et 5 ans humide
Niveaux autour de la moyenne	entre 2.5 ans humide et 2.5 ans sec
Niveaux modérément bas	entre 2.5 ans sec et 5 ans sec
Niveaux bas	entre 5 ans sec et 10 ans sec
Niveaux très bas	> 10 ans sec